

OBJET : ENQUETE PUBLIQUE CLASSEMENT DANS LA VOIRIE COMMUNALE
 BAINS ROMAINS *33596*

Monsieur SERRE, rapporteur rappelle au CONSEIL MUNICIPAL les conditions dans lesquelles a été conduite l'instruction du projet de classement dans la voirie communale de l'impasse des BAINS ROMAINS et la procédure d'enquête publique par M.BAJOLLE, architecte D.P.L.G., Commissaire Enquêteur.

Connaissance étant prise des diverses pièces du dossier et des conclusions du Commissaire Enquêteur,

CONSIDERANT qu'il a été satisfait à toutes les formalités prescrites

par la loi,

CONSIDERANT que ce projet de classement dans la voirie communale

des BAINS ROMAINS présente un intérêt pour la commune,

LE CONSEIL MUNICIPAL délibére et décide, à l'unanimité,

Le classement dans la voirie communale de l'Impasse des BAINS

ROMAINS.

